



Vol de Temps: GESTIME, bras armé de la direction!

Petit à petit Gestime fait son nid. Son paramétrage donne l'occasion de récupérer du temps sur le dos des salariés. Valeur des RS, valeur des jours formation, valeurs des Repos Récupérateurs, voilà qui donne l'occasion de reprendre d'une main ce que l'on a donné de l'autre, logique de gains de productivité.

SUD appelle l'ensemble des personnels à défendre pied à pied le juste compte des 35 h et des 32h30 pour la nuit.

Alors que les 35h nous ont été données sans effectifs suffisants, le gouvernement MEDEF veut appliquer à la fonction publique, (la Fonction Publique Hospitalière est citée avec insistance), les "assouplissements-destructions" des 35h du privé. Rose-Marie VAN LERBERGHE est en pointe dans l'attaque sur le temps de travail.

Dégonfler les comptes...

La mise à plat du nombre de jours de l'année précédente dus aux agents est à surveiller de près. Maintenant qu'il faut passer à la caisse, l'occasion est belle de réduire la facture.

SUD demande à ce que ce bilan fasse l'objet d'un accord écrit individuel entre agents et cadres, et qu'un recours en contestation soit traité par la DRH.

Les directions proposent le paiement des jours dus en heures supplémentaires. Détails : il n'y en aura pas pour tout le monde et nous n'aurons pas d'embauches supplémentaires.

SUD demande qu'à tout moment l'agent puisse visualiser lui-même son compteur et qu'il dispose d'un document imprimé mensuel (carte de situation).

Gestime diminue le droit des agents

Après nous avoir sucré les 4 jours DG, et maintenant, peut-être, le lundi de Pentecôte, après nous avoir parlé de 26 jours RTT en 7h50 pour, ensuite nous annoncer que c'est 24 jours plus 2 pour ceux qui font plus de 19 dimanches et jours fériés, l'attaque se concentre sur le calcul du temps de travail et surtout celui des absences excusées (RS, formations) afin d'écorner les 35h et les 32h30.

RS : la facture et le recul !

Pour les équipes en 7h36 et 7h50, le calcul reste à peu près cohérent. Par contre pour les équipes en 10h et en 12h, dont nous voyons la multiplication ces derniers mois, un document de la DG nous inquiète au plus haut point.

Il évoque les cas de rotation jour/nuit, en toute forme horaire, ce qui en dit long sur les projets de la DG...!

Le RS est compté en journée calendaire à concurrence du nombre de jours alloués par an, 11 jusqu'en 2004. Toute prise d'1 RS des années antérieures, entraîne un dû à l'administration en fonction de l'amplitude horaire.

Les agents de nuit de certains établissements de l'AP-HP ont mené des luttes pour que la valeur d'un RS soit égale à celle de la durée de la journée travaillée. La DG avait alors acté que la prise de RS ne modifiait pas le nombre de RR. Le paramétrage de GESTIME en 2003 intégrait cette donnée. En 2004 retour au RS en 07h ou 06h30 !

SUD va demander des précisions sur le paramétrage de Gestime : RS, formations et autres absences excusées, calcul du temps de travail demandent de plus amples précisions et réajustements.

Gestime ne doit pas fonctionner sur des bases défavorables au personnel.

SUD prendra toutes ses responsabilités et appelle l'ensemble des personnels à se mobiliser et à faire respecter le droit.